
Règlement concours Raccordement

Le présent règlement s'applique au concours Raccordement organisé par la société Infractive dans le cadre de ses séminaires « Challenges Infractive 2019 », un roadshow national organisé entre mars et juin 2019. Le concours Raccordement se déroulera en seconde partie d'une matinée de séminaire organisé par Infractive. La première partie sera composée de conférences techniques sur les nouveautés technologiques dans le secteur du déploiement de la fibre optique.

Article 1 : Qui est autorisé à participer au concours ?

Le concours est ouvert aux professionnels de la fibre optique représentant une société. Les salariés de la société Infractive ne sont pas autorisés à concourir.

Dates du concours

Le concours se déroulera lors des séminaires d'Infractive aux dates et villes suivantes :

- Toulouse le 26 mars 2019
- Lyon le 28 mars 2019
- Aubergenville le 16 avril 2019
- Nancy le 25 avril 2019
- Rennes le 11 juin 2019
- Lille le 13 juin 2019
- La Courneuve le 18 juin 2019
- Aix-en-Provence le 25 juin 2019

Article 2 : Démarche à suivre pour participer au concours

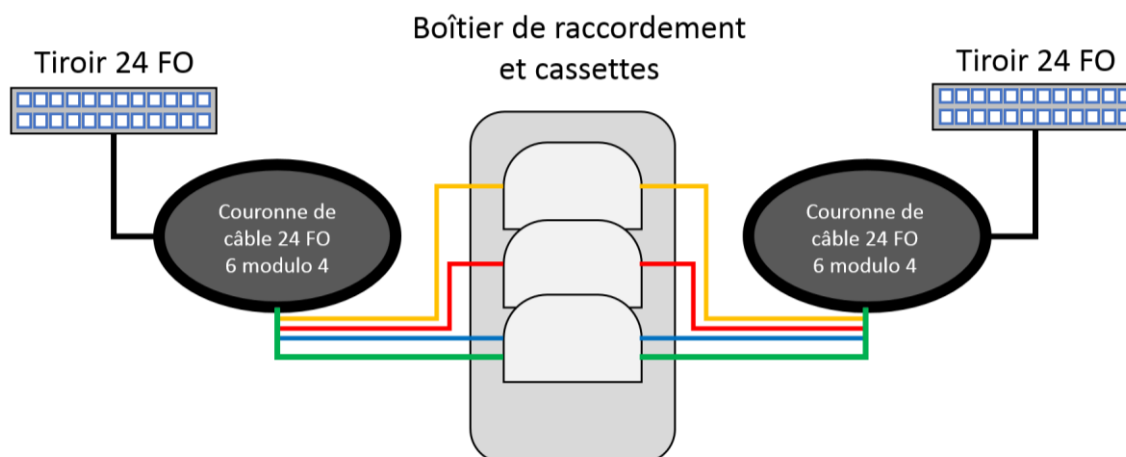
Le participant est obligé de s'inscrire en amont du concours en remplissant un formulaire en ligne de ses données professionnelles : <https://challenges.infractive.fr/>

Contraintes :

- Une société ne peut inscrire qu'un seul participant au concours.
- Un participant ne peut participer qu'à une seule session de concours (une seule ville).
- Le nombre maximal de participants par session est de 5 personnes.
- La sélection des inscrits se fera chronologiquement : les 5 premières inscriptions reçues constitueront les 5 participants.

Article 3 : Contenu du concours

Le concours Raccordement durera **90 min**. Présentation de l'architecture demandée du concours :



Equipements fournis aux participants :

- 2 x Couronne 60 mètres de câble 24 FO gras connectée à un tiroir à l'une de ses extrémités.
- 3 cassettes
- 1 boîtier de raccordement
- Outils de préparation du câble (kabifix, lingettes dégraissantes, ciseaux à kevlar)
- Une soudeuse T-72C + une cliveuse FC-8R-F
- Outils pour raccordement (pince à dénuder, lingettes de nettoyage, solution de nettoyage, smoooves)

La durée du concours concerne :

- La préparation du câble
- La réalisation des épissures
- Le lovage des câbles dans les cassettes
- Le positionnement des cassettes dans le boîtier

Une fois son travail terminé, le participant lève la main et annonce qu'il a fini, les juges d'Infractive relèvent alors son chrono pour le classement final.

Article 4 : Règles & prérequis

- Le participant doit préparer le câble : détubage nettoyage
- Le participant doit préparer les fibres
- Le participant doit souder les fibres (couleur sur couleur) entre elles
- Le participant doit ranger les épissures dans les cassettes comme indiqué dans le schéma : 6 – 6 et 12 en respectant les couleurs (rouge – bleu – vert - jaune).
- L'analyse des résultats avec l'iOLM et TestFlow, le matériel nécessaire sera fourni par Infractive (voir article 6). La configuration des tests sera la suivante :
 - o Analyse à 1310 nm et 1550 nm : la configuration sera la même pour les deux longueurs d'ondes
 - o Perte d'épissure maximale : 0,2 dB
 - o Impulsion de 10 ns
 - o Durée de test : 15 s

Article 5 : Lots à gagner

Pour chaque session du concours (chaque ville) les participants arrivent en tête de classement remporteront respectivement :

- 1^{er} : Un kit de nettoyage pour soudeuse (INF-KIT-NETT-FOS-010) + un VFL (INF-VFL-05) + un photomètre (INF-800K)
- 2^{ème} et 3^{ème} : Un kit de nettoyage pour soudeuse (INF-KIT-NETT-FOS-010)

Le vainqueur national remportera un kit soudeuse T-57 avec cliveuse FC-8R-F : K-T-57-FC-8R-F

Article 6 : Désignation du vainqueur

Pour chaque session du concours, un classement sera établi. Le vainqueur national sera désigné parmi les vainqueurs de chaque session.

Infractive mettra à disposition 3 MaxTesters connectés à TestFlow pour l'analyse des résultats et la désignation du vainqueur. Le paramétrage des MaxTesters sera fait via l'interface TestFlow le matin du séminaire.

Le vainqueur sera désigné suivant deux critères :

- Le respect du cahier des charges (perte des épissures <0.2 dB)
- La rapidité d'exécution (chrono enregistré à l'annonce du travail fini)

Article 7 : Annonce du vainqueur

Le vainqueur de chaque session sera désigné le jour même lors des résultats du concours, annoncés à 12h30. Les lots seront directement attribués et remis aux trois premiers participants du classement.

Le vainqueur national sera annoncé le **mercredi 26 juin 2019**. Le vainqueur sera prévenu par téléphone, e-mail, et l'annonce sera diffusée sur le site événementiel et la page LinkedIn Infractive.

Le lot du vainqueur national lui sera remis en mains propres à la date de son choix, par l'ingénieur commercial Infractive en charge de sa région géographique.

Article 8 : Communication

Le concours fera l'objet d'une communication dédiée de la part de la société Infractive.

Les participants sont avertis qu'une communication publique du concours sera faite. En conséquence, ils autorisent l'utilisation de leur image dans le cadre de leur participation à des fins de publication sur les supports de communication Infractive.

Liste non exhaustive des supports : site www.infractive.fr , site événementiel dédié au concours : <https://challenges.infractive.fr> , page LinkedIn, vidéo Youtube.

Article 9 : Clauses particulières

Le non-respect des règles de raccordement établies dans la consigne entrainera la disqualification du participant.

Infractive se réserve le droit de refuser l'inscription de participants appartenant à une société menant une activité concurrente.

Infractive se réserve le droit de disqualifier un participant si elle estime que le participant commet un acte de tricherie quel qu'il soit.

Les classements rendus à l'issue de chaque session ainsi que le classement national sont fermes et définitifs, aucune contestation ne sera considérée.

La non présentation de la part d'un participant à la session à laquelle il est inscrit entraîne sa disqualification automatique, aucune réclamation ne sera acceptée. Sa société aura toutefois exceptionnellement la possibilité de faire concourir un autre de ses collaborateurs à la session en question.